

Fiche-action 6 : accompagner la vie associative

Organiser une programmation annuelle itinérante

Soutenir financièrement et matériellement les associations

Aider à la visibilité des actions des associations

Accompagner et orienter les associations dans leurs démarches



ACTIONS IDENTIFIÉES

1. Organisation de formations, de temps de rencontres, d'événements d'ampleur : tables rondes, forum...
2. Mettre en place la campagne annuelle de subventions (fonctionnement et manifestation)
3. Recenser et mettre à disposition du matériel : salles, vidéoprojecteurs, écran de projection, grilles d'exposition, gobelets lavables, sonos
4. Mise en lumière des événements organisés via le portail territoire + accès à la marque territoire (goodies et kit de communication)
5. Labellisation Guid'Asso par les services de l'État
6. Accompagnement administratif (aide à la rédaction de dossiers de subvention, créations d'entreprises)
7. Mise en place de temps de rencontres conviviales sur l'ensemble du territoire (Paus'Asso)